



Les cigarettes parfumées sont -elles plus dangereuses ?

Rubrique : actualités - Date : mercredi 8 novembre 2006

« **Les cigarettes parfumées sont -elles plus dangereuses ?** » c'est la question que pose **LA CROIX** au **Pr Bertrand Dautzenberg, président de l'Office français de prévention du tabagisme**. Selon Le Pr Dautzenberg, « les marchands de cigarettes ne savent pas quoi inventer pour augmenter le nombre de fumeurs, notamment chez les jeunes » et si la composition de ces cigarettes « semble respecter la législation européenne », si « elles ne sont pas plus dangereuses en soi » elles sont toutefois « plus trompeuses » car « consommées par des personnes encore plus jeunes qu'à l'habitude, elles sont plus dangereuses pour la santé ». Selon lui « l'ajout d'arômes artificiels leur confère un goût plus sucré et joue le même rôle que les « premix » par rapport à l'alcool » et l'emballage « branché » ne « vise qu'à attirer de nouvelles personnes vers le tabagisme » car les « acheteurs de ces cigarettes ne sont pas des fumeurs habituels : ce sont de jeunes proies ». Affirmant que « juridiquement parlant, ce fabricant ne détourne pas la loi » et que de ce fait « le gouvernement (...) ne peut rien faire », le médecin juge néanmoins « l'astuce commerciale (...) moralement condamnable » relevant « qu'une fois de plus les fabricants de cigarettes tiennent un double langage ». Selon lui « on ne peut pas faire évoluer la loi chaque fois que l'industrie du tabac contourne l'esprit de la loi, il faut aussi que les consommateurs, parents et adolescents se comportent en personnes responsables ».